

Première Synthèses

Informations

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2009 :

L'intérim rebondit nettement

À la fin du troisième trimestre 2009, 473 500 salariés sont intérimaires, soit +36 900 par rapport au trimestre précédent (+8,5 %). Après quatre trimestres de très fortes baisses, suivies d'une stabilisation au deuxième trimestre (+0,6 %), l'emploi intérimaire se redresse au troisième trimestre, tout en restant très inférieur au niveau du troisième trimestre 2008 (-20,4 %).

Le rebond affecte en premier lieu l'industrie, où le repli avait été le plus marqué (+10,3 %, soit +17 400 postes), mais également le tertiaire (+8,5 %, +13 600 postes) et, à un rythme un peu plus modéré, la construction (+5,8 %, +6 200 postes).

Au troisième trimestre 2009, le nombre de contrats conclus au cours du trimestre poursuit son redressement (+5,5 % après +0,7 %). Le volume de travail temporaire, qui avait encore reculé au deuxième trimestre (-4,4 %), est également en hausse (+6,1 %).

À la fin du troisième trimestre 2009, 473 500 salariés sont intérimaires, ce qui représente 2,5 % des salariés de l'ensemble des secteurs concurrentiels. Après la suppression de plus d'un poste sur trois en un an, l'intérim s'est stabilisé au deuxième trimestre 2009 (+2 500 postes, soit +0,6 %), avant de rebondir nettement au troisième : +36 900 postes, soit +8,5 %. Dans le même temps, le recul de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs concurrentiels s'est poursuivi : -0,4 % au troisième trimestre (-80 700 postes) après -0,5 % (-87 000) au trimestre précédent [1].

Au troisième trimestre 2009, on dénombre 447 700 équivalents-

emplois à temps plein dans l'intérim : le volume de travail temporaire s'accroît de +6,1 % par rapport au deuxième trimestre, soit +25 900 postes. Le nombre de contrats conclus au cours du deuxième trimestre s'est également redressé : +5,5 % (tableau 1).

Industrie : le redressement se confirme

À la fin du troisième trimestre 2009, l'industrie emploie 186 000 intérimaires (tableau 2). Après le redressement du deuxième trimestre (+2,7 %, +4 400 postes), qui avait mis fin à un an de baisse très forte (un poste sur deux supprimé en quatre trimestres), le rebond de l'intérim industriel s'amplifie nette-

Graphique 1
Volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre

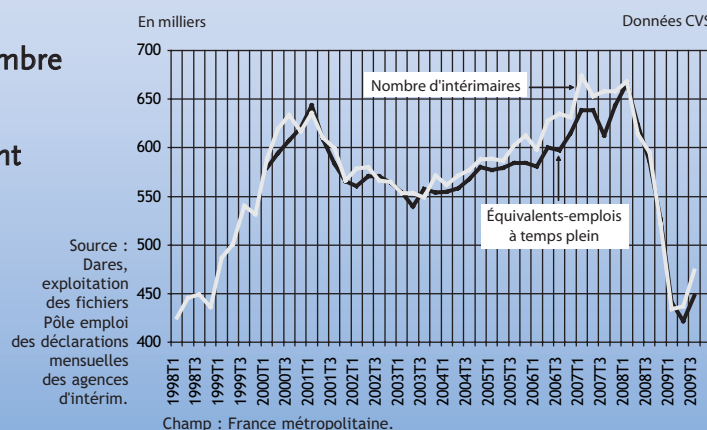


Tableau 1
473 500 intérimaires à la fin du troisième trimestre 2009

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2008		2009				
	T3	T4	T1	T2	T3	2009 T3	T3 2009/ T3 2008
Intérimaires en fin de trimestre (1)....	-3,1	-12,4	-16,7	0,6	8,5	473,5	-20,4
Contrats conclus	-4,4	-8,2	-11,2	0,7	5,5	3 401,4	-13,4
Équivalents-emplois à temps plein	-6,0	-10,1	-16,2	-4,4	6,1	447,7	-23,6

Source :
Dares,
exploitation
des fichiers
Pôle emploi
des déclarations
mensuelles
des agences
d'intérim.
Champ : France
métropolitaine.

(1) Estimations Insee-Dares.

ment : +10,3 % au troisième trimestre, soit +17 400 postes.

En équivalents-emplois à temps plein, le volume de travail temporaire, qui s'était encore replié au deuxième trimestre (-8,0 %), s'accroît également, presque aussi nettement que le nombre d'intérimaires (+9,7 %).

La part des intérimaires dans l'emploi salarié de l'industrie s'établit à 5,2 % à la fin du troisième trimestre 2009. Après avoir fortement diminué entre les premiers trimestres 2008 et 2009, celle-ci s'accroît depuis deux trimestres (successivement +0,2 et +0,5 point), mais demeure éloignée de son niveau moyen de long terme (7,0 % sur la période 2000-2007).

La hausse des effectifs intérimaires concerne ce trimestre l'ensemble des secteurs industriels.

Comme au deuxième trimestre, le rebond des effectifs intérimaires est particulièrement marqué dans la fabrication de matériels de transport, où la baisse avait précédemment été très forte : +21,3 % au troisième trimestre (+3 500), après +7,7 % (+1 200) au deuxième trimestre. De même, la hausse s'accroît dans la fabrication d'autres produits industriels (+12,6 %, soit +9 200 postes), notamment dans la métallurgie (+2 500 après +200).

Les secteurs qui avaient encore réduit leurs effectifs intérimaires au deuxième trimestre 2009 ont inversé la tendance. C'est le cas de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines (+2 900 après -2 500), mais

aussi, dans une moindre mesure, du secteur regroupant les industries extractives, l'énergie, l'eau, la gestion des déchets et la dépollution (+1 000 après -800).

Construction : l'intérim repart à la hausse

À la fin du troisième trimestre 2009, 112 500 intérimaires sont employés dans le secteur de la construction, soit 7,2 % de l'ensemble des salariés du secteur. Après une baisse marquée au premier trimestre (-10,7 %) et un repli modéré au deuxième (-1,5 %, soit -1 600 postes), le nombre d'intérimaires repart à la hausse : +5,8 %, soit +6 200 postes.

En équivalents-emplois à temps plein, la tendance est semblable, bien que moins marquée : un rebond du volume de travail temporaire au troisième trimestre (+3,9 %) succède à la baisse atténuée du trimestre précédent (-0,4 %).

Tertiaire : l'intérim rebondit

À la fin du troisième trimestre 2009, les secteurs tertiaires emploient 172 500 intérimaires, qui représentent 1,3 % des salariés du secteur. Les effectifs intérimaires ont nettement rebondi au cours du troisième trimestre (+8,5 %, soit +13 600 postes), après la stabilisation du trimestre précédent (-0,1 %, -200). En équivalents-emplois à temps plein, le volume de travail temporaire se redresse, mais de façon moins marquée qu'en effectifs (+4,1 %), après un recul au deuxième trimestre (-3,2 %).

À l'image de l'industrie, l'ensemble des secteurs composant le tertiaire accroît ses effectifs intérimaires ce trimestre.

Dans le commerce, le regain de l'intérim s'accroît (+5 600 postes au troisième trimestre, après +1 400 au deuxième). De même, dans les entreprises de transport et d'entreposage, le rebond est plus marqué qu'au deuxième trimestre (+4 200 postes après +500), tandis que la part des intérimaires dans l'emploi du secteur, plus élevée que dans l'ensemble du tertiaire (3,4 % contre 1,3 %), se redresse (+0,3 point).

Deux secteurs accroissent leur effectif intérimaire depuis deux trimestres : l'hébergement et la restauration (+700 après +500), et les activités financières et d'assurance (+300 après +200).

Deux secteurs qui avaient réduit leur effectif intérimaire au deuxième trimestre s'orientent plus favorablement au troisième : il s'agit des activités scientifiques et techniques (+900 après -1 800), et des activités non marchandes (santé, action sociale, enseignement, et administration : +800 après 200).

Enfin, dans les activités immobilières, les autres activités de services, l'information et la communication, où le recours au travail temporaire est très faible, le nombre d'intérimaires se stabilise.

Jérôme DOMENS (Dares).

Tableau 2
Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2008		2009				
	T3	T4	T1	T2	T3	T3	T3 2009/ T3 2008
AZ : Agriculture, sylviculture, pêche	5,1	5,7	-9,4	-2,9	-7,0	2,5	-13,5
C1 : Fabric. denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	3,4	-3,2	-8,1	6,2	1,9	43,6	-3,8
C2 : Cokéfaction et raffinage	17,9	-4,7	-11,9	-7,9	-8,4	0,4	-29,1
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-8,6	-20,1	-34,1	-11,4	14,9	22,6	-46,3
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-1,1	-6,2	-27,1	-14,3	8,8	6,1	-36,2
CJ : Fabrication d'équipements électriques	-7,9	-21,5	-31,4	-9,9	23,7	7,4	-40,0
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-12,1	-25,7	-40,0	-10,4	12,6	9,1	-55,0
C4 : Fabrication de matériels de transport	-14,7	-31,6	-29,2	7,7	21,3	19,7	-36,7
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	-9,1	-22,1	-28,1	5,9	12,6	82,6	-33,2
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	-9,3	-20,3	-27,0	20,2	9,5	3,5	-23,5
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-7,6	-16,6	-25,5	7,1	5,6	9,8	-29,7
CE : Industrie chimique.....	-3,8	-19,8	-28,3	6,9	16,8	8,6	-28,2
CF : Industrie pharmaceutique.....	-3,7	5,0	-14,8	5,4	8,7	6,2	2,5
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	-12,3	-27,1	-29,8	18,6	18,5	20,0	-28,1
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.....	-9,0	-27,7	-38,3	1,1	14,9	19,5	-48,2
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	-10,5	-18,4	-17,1	-4,4	7,3	15,0	-30,6
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution ...	3,5	-9,3	-5,7	-4,8	6,1	17,1	-13,6
BZ : Industries extractives	-1,9	-19,7	-15,8	3,3	11,6	1,4	-22,0
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné.....	1,7	1,7	-6,1	-10,4	9,9	4,5	-5,9
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion déchets et dépollution	4,9	-11,9	-4,4	-3,4	3,9	11,2	-15,3
FZ : Construction.....	0,4	-6,2	-10,7	-1,5	5,8	112,5	-12,8
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	-0,9	-11,0	-16,3	3,4	13,4	47,8	-12,6
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	-4,4	-9,2	-23,2	6,2	8,2	3,0	-19,9
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	-0,8	-9,3	-16,4	2,3	6,2	25,3	-17,6
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	-0,3	-13,9	-14,7	4,7	25,4	19,4	-3,6
HZ : Transports et entreposage	1,2	-9,7	-13,1	1,1	9,8	46,6	-12,8
IZ : Hébergement et restauration.....	-2,0	-3,7	-17,8	7,2	10,7	7,5	-6,1
JZ : Information et communication	-1,4	-7,5	-9,0	-3,9	0,4	6,5	-18,8
JA : Édition, audiovisuel et diffusion	9,7	-8,7	-10,7	-10,7	-3,0	1,0	-29,4
JB : Télécommunications	-21,0	-13,3	-11,9	1,0	2,5	1,5	-21,0
JC : Activités informatiques et services d'information.....	6,0	-4,8	-7,4	-3,7	0,6	4,0	-14,7
KZ : Activités financières et d'assurance.....	1,4	-2,4	-7,7	2,2	2,9	8,9	-5,2
LZ : Activités immobilières	26,0	-6,4	-7,6	-12,7	2,4	2,4	-22,7
MN : Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien	-2,7	-9,2	-13,0	-4,8	5,1	37,2	-20,9
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques	-9,0	-11,5	-11,1	-7,9	5,5	12,6	-23,6
MB : Recherche-développement scientifique	3,2	-7,2	12,2	-21,8	12,7	1,5	-8,2
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	7,8	-0,5	-22,7	-13,7	4,9	2,4	-30,4
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	0,2	-9,0	-14,3	-0,1	4,4	20,8	-18,7
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2,4	1,3	-5,9	-2,3	7,8	10,3	0,5
OZ : Administration publique.....	2,8	1,6	9,1	14,9	22,4	1,7	55,8
PZ : Enseignement	16,7	0,8	-16,3	-10,7	10,5	1,4	-16,7
QA : Activités pour la santé humaine	-3,8	1,5	-5,9	-1,2	4,0	4,4	-1,8
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	4,9	1,3	-5,4	-6,7	5,0	2,8	-6,0
RU : Autres activités de services.....	-0,3	-2,7	-19,4	-1,4	2,7	5,3	-20,7
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	6,0	1,5	-1,5	1,3	4,3	1,1	5,6
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	-1,4	-3,6	-23,1	-2,2	2,3	4,1	-25,8
Agriculture	5,1	5,7	-9,4	-2,9	-7,0	2,5	-13,5
Industrie	-6,9	-18,6	-23,2	2,7	10,3	186,0	-29,2
Construction	0,4	-6,2	-10,7	-1,5	5,8	112,5	-12,8
Tertiaire	-0,2	-8,4	-13,4	-0,1	8,5	172,5	-14,0
Ensemble des secteurs.....	-3,1	-12,4	-16,7	0,6	8,5	473,5	-20,4

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 3
Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur
au troisième trimestre 2009

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Contrats conclus		Équivalents-emplois à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Niveau (en %)	Évolution trimestrielle (en points)
AZ : Agriculture, sylviculture, pêche	20,3	-1,3	2,5	3,4	1,0	-0,1
C1 : Fabric. denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	430,9	1,9	41,1	0,5	7,4	0,2
C2 : Cokéfaction et raffinage	1,6	0,0	0,4	-10,8	3,2	-0,3
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	85,9	19,0	20,9	8,7	4,4	0,6
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	20,7	8,3	5,8	1,2	4,0	0,4
CJ : Fabrication d'équipements électriques	27,6	24,2	6,6	12,3	5,6	1,1
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	37,6	21,8	8,6	11,6	4,0	0,5
C4 : Fabrication de matériels de transport.....	52,6	33,1	17,9	24,5	5,1	1,0
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	500,7	13,8	77,5	14,1	5,0	0,6
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	18,1	4,0	3,2	14,1	2,7	0,3
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	89,1	6,1	9,8	12,4	4,2	0,3
CE : Industrie chimique	59,2	18,3	8,3	19,6	5,2	0,8
CF : Industrie pharmaceutique	24,5	5,1	5,9	6,3	6,7	0,5
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	129,2	18,1	17,7	19,8	6,3	1,0
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	102,6	20,0	18,0	14,6	4,6	0,7
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	77,9	10,8	14,6	8,5	4,9	0,4
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	131,9	2,7	17,3	3,1	4,4	0,2
BZ : Industries extractives	6,1	4,4	1,3	9,5	5,0	0,5
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	6,6	0,3	4,8	0,7	2,7	0,2
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion déchets et dépollution.....	119,2	2,7	11,3	3,5	5,8	0,2
FZ : Construction	507,7	0,8	105,1	3,9	7,2	0,4
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	434,1	6,2	43,5	5,5	1,6	0,2
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	17,7	12,5	3,2	14,2	0,8	0,1
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	178,9	3,6	24,2	3,7	2,6	0,2
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	237,5	7,9	16,1	6,6	1,2	0,2
HZ : Transports et entreposage	447,2	4,9	44,2	4,8	3,4	0,3
IZ : Hébergement et restauration	164,6	9,3	7,2	5,2	0,8	0,1
JZ : Information et communication	31,9	-2,7	6,5	-0,1	1,0	0,0
JA : Édition, audiovisuel et diffusion	7,8	-3,8	1,0	-3,3	0,5	0,0
JB : Télécommunications	3,8	3,1	1,5	4,3	0,9	0,0
JC : Activités informatiques et services d'information	20,3	-3,3	4,0	-0,8	1,3	0,0
KZ : Activités financières et d'assurance	33,7	7,5	8,8	4,0	1,1	0,0
LZ : Activités immobilières	16,9	0,5	2,5	0,4	1,2	0,0
MN : Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien	284,4	0,7	35,9	3,0	1,4	0,0
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contôle et analyses techniques	68,1	-4,3	12,1	3,5	1,4	0,1
MB : Recherche-développement scientifique	3,8	-0,9	1,4	2,7	0,9	0,1
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	19,9	-1,4	2,2	-6,0	1,0	0,1
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	192,6	2,9	20,2	3,7	1,4	0,0
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.....	196,1	1,5	10,9	2,8	0,6	0,0
OZ : Administration publique.....	6,5	-12,6	1,5	11,2	0,7	0,1
PZ : Enseignement	10,2	-5,4	1,2	-0,9	0,5	0,0
QA : Activités pour la santé humaine	107,3	2,4	5,0	3,2	0,9	0,0
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	72,1	2,8	3,3	0,2	0,3	0,0
RU : Autres activités de services	61,0	10,7	5,5	3,2	0,3	0,0
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	29,9	13,3	1,3	-3,1	0,4	0,0
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	31,1	8,2	4,2	5,4	0,3	0,0
Agriculture	20,3	-1,3	2,5	3,4	1,0	-0,1
Industrie	1 203,5	9,0	175,1	9,7	5,2	0,5
Construction	507,7	0,8	105,1	3,9	7,2	0,4
Tertiaire	1 669,9	4,6	165,0	4,1	1,3	0,1
Ensemble des secteurs	3 401,4	5,5	447,7	6,1	2,5	0,2

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

12,3 % D'ÉTRANGERS PARMIS LES INTÉRIMAIRES AU TROISIÈME TRIMESTRE 2009

Au troisième trimestre 2009, 12,3 % des intérimaires sont des étrangers, dont 2,3 % sont ressortissants de pays membres de l'Union européenne. On trouve proportionnellement davantage d'étrangers dans l'emploi intérimaire que dans l'emploi salarié marchand, où ceux-ci représentent 6,4 % des effectifs en 2008 [2].

La part des étrangers dans l'emploi intérimaire, restée globalement stable de 2005 à 2008, a augmenté au cours des trois derniers trimestres, passant de 11,5 % au quatrième trimestre 2008 à 12,3 % au troisième trimestre 2009. Le fort repli du volume de travail temporaire, entre le premier trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, a presque autant affecté les étrangers non européens que les Français (en équivalents emplois à temps plein : -35,8 % contre -37,1 %), tandis que les étrangers de l'Union européenne étaient beaucoup moins touchés (-20,2 %).

Ce trimestre, cependant, le volume de travail temporaire, exprimé en équivalents-emplois à temps plein, rebondit plus nettement pour les étrangers non européens (+7,8 %) que pour les étrangers ressortissants de l'Union européenne (+7,1 %) et que pour les Français (+5,9 %).

Tableau A

Les fortes baisses de l'intérim en 2008 et 2009 ont affecté plus modérément les étrangers de l'Union européenne que les autres intérimaires

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en équivalents-emplois à temps plein, en %)							Niveau (en équivalents- emplois à temps plein) (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	Évolution cumulée (1) (en %)
	2008				2009					
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	2009 T3	T3 2009/ T3 2008	T2 2009/ T1 2008
Français	3,2	-6,4	-6,1	-10,0	-16,6	-4,6	5,9	392,8	-24,2	-37,1
Étrangers hors Union européenne	6,9	-7,5	-6,6	-10,7	-13,6	-3,8	7,8	44,8	-19,9	-35,8
Union européenne (hors France)	4,1	-3,0	-0,6	-7,4	-11,4	0,9	7,1	10,2	-11,4	-20,2
Ensemble	3,6	-6,4	-6,0	-10,1	-16,2	-4,4	6,1	447,7	-23,6	-36,7

(1) On mesure la variation entre le premier trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009 car ces deux trimestres ont marqué le début et la fin de la forte baisse de l'emploi intérimaire.

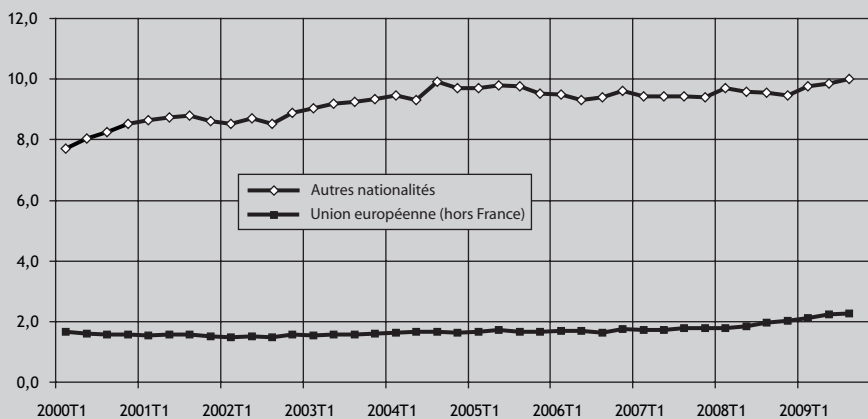
Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

Graphique A

La part des étrangers dans le volume d'intérim s'accroît

Part dans l'ensemble du volume de travail temporaire, en %

Données CVS



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Champ : France métropolitaine.

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source

Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois $m+2$. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du Ministère du Travail (www.travail.gouv.fr).

Les révisions

Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières. Ces révisions affectent deux fois par an, en mars et septembre, les séries du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. En revanche, les autres séries (équivalents-emplois à temps plein et contrats conclus) sont révisées chaque trimestre.

Quelques définitions

Équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires calculé, en collaboration avec l'Insee, à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire.

Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière divergente selon la répartition des missions au cours du trimestre. L'équivalent-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares. Depuis septembre 2006, les estimations d'emploi pour les secteurs de l'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale sont fournies par l'Insee. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

Depuis septembre 2009, la nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2).

Bibliographie

[1] Loquet J., Domens J. (2009), « L'emploi salarié au troisième trimestre 2009 », Dares, *Premières Informations*, n°50.4, décembre.

[2] Insee, enquête Emploi en continu, moyenne annuelle, concept BIT, 2008.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.

www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

